



## Déclaration préalable au CDEN du 27 février 2017

Monsieur le préfet,  
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,  
Mesdames, Messieurs

L'Unsa-Education accueille positivement la dotation de + 36 postes pour le 1er degré dans notre département.

Ceci pourrait être une belle opportunité pour, enfin, ne pas dépasser le seuil de 25 élèves par classe et 20 en éducation prioritaire. Or nous constatons que, malheureusement, vous décidez de fermer encore trop de classes et que les seuils dans certaines écoles seront trop élevés.

De plus, certaines écoles comportant une Ulis, demandent une attention particulière concernant leurs effectifs. Inclure des élèves dans leur classe d'âge peut s'avérer difficile et surcharger des niveaux.

Concernant les documents, il nous est très difficile d'avoir une vision globale de la situation départementale. Nous avons demandé la communication intégrale des prévisions d'effectifs, en format de fichier exploitable, pour toutes les écoles et RPID du département. Si vous nous la communiquez pour les collèges, pourquoi ne l'avons-nous pas pour le premier degré ? Dans la mesure où c'est un document dématérialisé, ça ne coûterait que quelques clics pour que la nécessaire transparence de l'information soit réalisée.

Nous vous remercions d'avoir écouté nos arguments concernant Caumont ainsi que le glissement de l'UPE2A de Laon, que vous avez bien voulu abandonner.

Cependant, il reste encore des situations difficiles que nous avons développées en CTSD et que nous ne manquerons pas d'évoquer de nouveau au fil de cette réunion.

Il est grand temps également de penser à reconstituer les RASED, bien mis à mal ces dernières années et nous approuvons la commande ministérielle intervenue au lendemain du CTSD, le 7 février, de recréer des postes et de reconstituer des Rased complets. Maintenant que la mise en place du Cappei (Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive) est effective, il n'y a plus aucune raison de ne pas envoyer des collègues en formation et de ne pas recréer des postes qui manquent cruellement sur le terrain.

A l'Unsa-Education, nous avons bataillé sans renoncer, pour que le Cappei soit accompagné d'une formation professionnelle spécialisée à la hauteur des besoins des élèves les plus fragiles. Nous avons notamment obtenu que les spécificités des 2 spécialités indispensables et complémentaires des enseignants des Rased soient clairement conservées et qu'un module de formation "grande difficulté scolaire" ne forme pas les enseignants à dominante pédagogique dans un seul champ, les mathématiques ou le français, mais bien dans les deux.

La ministre a également enjoint les recteurs à créer des postes de Psychologue de l'Éducation nationale en indiquant que la création du nouveau corps devait s'accompagner d'un effort en termes de postes.

Nous prenons acte de ces priorités annoncées et nous vous demandons qu'elles se traduisent en départ en formation dès cette année.

L'Unsa Education est favorable à un accueil amplifié des élèves de moins de 3 ans. Nous notons avec satisfaction la prise en compte systématique des TPS dans les effectifs. Pour autant, l'Unsa-Education s'oppose au profilage des 3 postes « dispositif moins de 3 ans » et vous demande de suivre ainsi les recommandations du ministère. (note de service sur la mobilité géographique dans le premier degré). Nous nous opposons également au profilage des postes « plus de maîtres que de classes ».

Concernant les projets de regroupement scolaire en général, il faut laisser du temps au temps. Il est indispensable que les restructurations des réseaux, des pôles ou les regroupements se pensent suffisamment à l'avance pour que chacun soit au fait de leurs conséquences et en mesure bien les avantages et les inconvénients, ainsi que les adaptations à prévoir (locaux, transports, rythmes de l'enfant...). Plus aucune modification structurelle ne devrait se faire en année N. La coutume, auparavant, était de poser une alerte N-1, voire d'anticiper 2 ou 3 ans à l'avance. Nous demandons que cette disposition soit rétablie. Les restructurations au cas par cas, en fonction d'opportunités locales disparates risquent de déséquilibrer l'offre éducative du département. Il serait plus intéressant d'en avoir une vision globale, d'établir un plan pluriannuel et même - pourquoi pas ? - proposer une offre éducative de qualité et de proximité dans le cadre de conventions de ruralité.

Si le regroupement d'écoles en réseau et la réorganisation d'un tissu scolaire dispersé n'est pas une approche nouvelle dans les territoires ruraux, en revanche le recours à une démarche conventionnelle constituerait, de par les modalités de co-construction qu'elle instaure et les partenaires qu'elle réunit, une nouveauté.

Dans le même esprit, les fusions éventuellement envisagées pour la prochaine rentrée doivent être connues et respecter le protocole d'accord mis en place depuis plusieurs années. Dans les derniers documents reçus pour le CDEN, nous n'en avons pas vu alors que des discussions sont en cours. Nous souhaitons que ces fusions soient annoncées avant le mouvement des personnels.

**En ce qui concerne le second degré dans notre département,** l'Unsa-Education accueille positivement la dotation de + 7 ETP.

Cependant, si on compare les prévisions de janvier 2016 pour la rentrée 2017, et la structure théorique de chaque collège, avec les constats de rentrée et la structure réelle, force est de constater que les effets de seuil sont particulièrement importants et source de beaucoup d'injustices.

En effet, on constate que 33 collèges sur les 57 ont « fait le choix » (mais est-ce un choix réel ?) d'ajouter au moins 1 division, souvent 2 à la structure théorique.

Une toute petite variation d'effectif dans un niveau peut mettre celui-ci en difficulté et les choix opérés sont, bien naturellement, des choix « Ressources Humaines » plutôt que des choix pédagogiques. Les conseils d'enseignements optent pour des classes un peu moins chargées aux dépens de dédoublements ou de projets ambitieux, et préfèrent sauver des postes plutôt que de créer des compléments de service dans un autre établissement. Comment accepter, aussi, que, dans une même discipline, un collègue ait des HSA, alors qu'un autre doive aller compléter son service ailleurs ?

Certes, pour certains collèges, les dotations complémentaires sont convenables et évitent ces désagréments, mais ceux qui accueillent peu de catégories socio-professionnelles défavorisées, comme Vermand, par exemple, sont amenés à faire des choix cornéliens.

Comment mettre correctement en œuvre la réforme si on multiplie les postes partagés ou les mesures de carte solaire, alors qu'un travail d'équipe accru est nécessaire ?

De plus, certains collèges, dont les bâtiments avaient été rénovés pour accueillir un effectif de 24 élèves par classe, sont contraints de créer des divisions supplémentaires parce qu'ils ne peuvent pas pousser les murs.

Si on voulait freiner la réforme, on ne s'y prendrait pas autrement....

C'est pourquoi, l'Unsa-Education réclame un abaissement significatif de l'effet de seuil à 25 élèves par classe et 20 en éducation prioritaire.

L'examen du document prévisionnel pour la rentrée 2017 ne fait que confirmer ce qui est dit précédemment. Encore trop de niveaux chargés ! Encore trop d'effets de seuil !

De plus, nous ne comprenons toujours pas votre exigence d'imposer le nombre de divisions en 6<sup>ème</sup>. L'explication que vous nous avez donnée au CTSD, concernant votre volonté d'éviter les demandes de dérogation ne nous a pas convaincus. Pour favoriser la mixité sociale, mieux vaudrait des effectifs peu chargés en fin de cycle 3, afin

d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles. Votre stratégie n'évitera pas la fuite des élèves vers le privé.

**En ce qui concerne les SEGPA**, le document prévisionnel a changé de forme depuis l'an dernier, à tel point qu'il est bien difficile de s'y retrouver.

L'an passé, nous vous avons demandé si la dotation horaire supplémentaire (DHS de 2,75 heures par division) pour les collèges avec SEGPA avait été attribuée. La réponse avait été très floue...

Cette année, en revanche, vous nous avez assuré que les 3 heures par division de SEGPA étaient comptabilisées. Cependant, elles sont dans la dotation globale du collège et ne sont pas fléchées. Comment pouvez-vous nous assurer qu'elles ne seront pas utilisées par le chef d'établissement pour d'autres élèves que ceux des SEGPA ?

Au niveau de la mise en place de la réforme, l'Unsa-Education souhaite signaler des difficultés.

Certaines évolutions ont été approximatives ou non menées en profondeur souvent pour tenter de ne pas affronter une opposition de ceux qui - de toute manière - sont opposés à tout changement. Ainsi les notes ne sont pas clairement supprimées et l'évaluation par compétences reste au milieu du gué, desservie par un outil informatique (LSUN) qui a beaucoup dysfonctionné. Même si ses défauts sont corrigés au fur et à mesure, il faut admettre que ce livret numérique, à mettre en place en même temps que la réforme des programmes, a été, et reste sans doute encore, source de stress pour nos collègues. Là encore, il aurait fallu choisir entre vitesse et précipitation !

De même, les ESPE sont encore trop enfermées dans un modèle de formation disciplinaire et n'ont pas pris l'entière mesure de la formation professionnelle (initiale et continue) qu'elles ont mission de dispenser aux enseignants comme aux autres acteurs éducatifs (Trop peu de modules sur l'interdisciplinarité dans le second degré, par exemple).

Qu'est-il prévu pour y remédier et pour permettre à la réforme de s'appliquer sereinement ?